



## *Dépêche 42/03*

### **Boycott du CHSS bureaux de la garantie**

Dans le contexte de démantèlement du réseau des bureaux de garantie et à l'annonce de la fermeture prochaine de certains bureaux, la CFDT avec les autres organisations syndicales a tenu à manifester son désaccord avec les orientations prises par la DG en boycottant, après avoir lu une déclaration liminaire, la réunion du CHSS des bureaux de la garantie du 25 juin 2003.

### **Déclaration préalable CFDT, CGT, FO, SNUDDI au CHSS de la Garantie**

*L'administration a décidé de procéder au dernier acte du démantèlement de l'ex DNGSI, en transférant les missions des bureaux de garantie au privé.*

*La réforme de la Garantie semble, en fait, être le chant du cygne pour l'activité des métaux précieux. la lutte contre la fraude et les contrôles ne seront plus alors qu'une parodie des missions actuelles et ce, par manque de moyens.*

*Nous constatons également le semblant de dialogue social mené à ce jour, à tous les niveaux du ministère, ainsi que le mépris dont font l'objet les organisations syndicales et les représentants du personnel.*

*De ce fait, le brouillard dans lequel sont maintenus les agents des bureaux quant à leur avenir, engendre une situation de stress ayant des répercussions psychologiques sur l'ensemble du personnel.*

*Par ailleurs, les bonnes intentions du précédent CHS-S ne sont pas prises en compte par la direction générale. En effet, celle-ci accélère la fermeture des services et se livre à une casse délibérée couvrant un libéralisme sauvage.*

*Constatant la non prise en considération actuelle du personnel et de ses représentants, ainsi que le manque de concertation, il nous paraît impossible de siéger ce jour au comité.*

Paris, le 25 juin 2003